Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20261104-90BIS_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 04 NOVEMBRE 2026

Délibération n° 90_2026

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 15
Votants : 18

Objet : Renouvellement du représentant de la commune dans les instances de la SAS Roi Morvan Energies

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi vingt-neuf octobre deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; Mme PICARDA Anne-Marie ; Mme WALLET Sigrid ; Mme GERVAIS Elizabeth ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme LE JORT Marion, M. MAINGUY Philippe.

Représentés : M. SIMON Fabien (pouvoir Mme CORFDIR Claudine), M. BARBEREAU Thierry (pouvoir Mme WALLET Sigrid), M. DERENNE David (M. JEAN Éric)

Mme WALLET Sigrid a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

La SAS Roi Morvan Energies est l'outil opérationnel pour la mise en œuvre de la politique énergétique de Roi Morvan Communauté. Elle a la possibilité d'intervenir sur l'ensemble du territoire de l'EPCI, voire sur les EPCI limitrophes.

Au-delà de favoriser le développement des énergies renouvelables, la SAS a pour mission de défendre les intérêts du territoire et pour cela :
- Négocie avec les développeurs privés pour intégrer les sociétés de projets jugés opportuns (éolien, photovoltaïque, bois, méthanisation…) et participer à leur gouvernance, limitant ainsi leurs impacts environnementaux et maximisant les retombées économiques pour le territoire ;
- Engage la maîtrise foncière au bénéfice des collectivités des secteurs favorables aux énergies renouvelables afin de développer des projets intégralement maîtrisés par le territoire ;
- Accompagne les acteurs du territoire et développe des actions structurantes.

La commune de Langonnet est actionnaire de la SAS Roi Morvan Energies. Elle bénéficie par conséquent d'un représentant à l'assemblée des actionnaires qui pourra également siéger au Conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20261104-90BIS_2026-DE

Associés	Nombre de représentants au CA	Capital social	Nombre d'actions	Pourcentage
Roi Morvan Communauté	2	100 000 €	1000	33,33%
SEM 56 Energies	2	100 000 €	1000	33,33%
Berné	1	8 300 €	83	2,77%
Gourin	1	19 700 €	197	6,57%
Guémené-sur-Scorff	1	5 700 €	57	1,90%
Guiscriff	1	11 100 €	111	3,70%
Kernascléden	1	2 100 €	21	0,70%
Langonnet	1	9 500 €	95	3,17%
Lanvénégen	1	6 300 €	63	2,10%
Le Croisty	1	3 700 €	37	1,23%
Lignol	1	4 700 €	47	1,57%
Locmalo	1	4 600 €	46	1,53%
Meslan	1	7 200 €	72	2,40%
Ploërdut	1	6 800 €	68	2,27%
Priziac	1	5 800 €	58	1,93%
Saint-Caradec-Trégomel	1	2 500 €	25	0,83%
Saint-Tugdual	1	2 000 €	20	0,67%
TOTAL	19	300 000 €	3000	100%

L'avis du conseil municipal est sollicité pour désigner le représentant de la commune dans les instances de la SAS Roi Morvan Energies.

VU la délibération n° 41_2022 en date du 06 juillet 2022 actant la participation de la commune au capital d'une société de portage de projets d'énergie renouvelable ;
VU le CGCT et notamment les articles L. 2121-33, L2121-21 ;
Considérant que l'organe délibérant, à l'unanimité, a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ;
Considérant les statuts de la SAS Roi Morvan Energies et le pacte d'associés établi entre ses membres ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (15 pour / 2 contre / 1 abstention) de :
- **Nommer** M. Eric JEAN, maire, pour représenter la collectivité au sein des instances de Roi Morvan Energies ;
- **Autoriser** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire

Éric JEAN

MAIRIE DE LANGONNET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Morbihan